

FONDS DE DOTATION AHADI
15 rue de la Bucherie
75005 - PARIS

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



Audit

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Mesdames,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation AHADI relatifs à l'exercice de 17 mois clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 15 Août 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président arrêté le 16 Septembre 2025 et dans les autres documents adressés aux membres du fonds de dotation sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 Septembre 2025

Le commissaire aux comptes

AXIS AUDIT



Laurent JAMET

Bilan actif

	31/12/2024 (17 mois)				Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usu fruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 784	- 129	1 655		1 655	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	189		189		189	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	1 973	- 129	1 844		1 844	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Bénéficiaires et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	150 000		150 000		150 000	
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités						
Disponibilités	41 592		41 592		41 592	
Charges constatées d'avance						
Charges constatées d'avance	1 866		1 866		1 866	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	193 458		193 458		193 458	
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	195 431	- 129	195 302		195 302	

Bilan passif

	31/12/2024 (17 mois)	
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		1 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	1 000	
Fonds propres consommables		3 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total Fonds Propres (I)	4 012	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total Provisions (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		26 168
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		3 634
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		11 488
Produits constatés d'avance		150 000
TOTAL DETTES (IV)	191 290	
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	195 302	

Compte de résultat

	31/12/2024 (17 mois)	
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
Ventes de biens et services		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>		
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>	36 788	
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>	75 000	
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>		
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits</i>		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	111 788	
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock</i>		
<i>Autres achats et charges externes^{(1) (2)}</i>	95 605	
<i>Aides financières</i>		
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	31	
<i>Salaires et traitements</i>	19 717	
<i>Charges sociales</i>	- 4 219	
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	129	
<i>Dotations aux provisions</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
<i>Autres charges</i>	525	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	111 788	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
PRODUITS FINANCIERS		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>		
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		

	31/12/2024 (17 mois)	
	Total	Total
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
<i>Participation des salariés aux résultats (VII)</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices (VIII)</i>		
Total des produits (I + III + V)	111 788	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	111 788	
EXCEDENT		
DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>		
<i>Prestations en nature</i>	20 106	
<i>Bénévolat</i>	159 777	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	179 883	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>		
<i>Prestations en nature</i>	20 106	
<i>Personnel bénévole</i>	159 777	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	179 883	
(1) Redevances de crédit-bail mobilier		
(2) Redevances de crédit-bail immobilier		

Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est de 193.802 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat à 0 euro, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 17 mois et 3 jours, recouvrant la période du 28/07/2023 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Objet social

Le fonds de dotation AHADI Foundation a pour mission d'accompagner l'émancipation économique des femmes en situation de handicap en leur offrant la possibilité de trouver et d'assumer pleinement leur rôle au sein de la société.

Le handicap expose les individus, en particulier les femmes, à un risque accru de pauvreté, de discrimination et d'exclusion sociale.

L'objectif de AHADI Foundation est de faciliter et d'améliorer leur intégration professionnelle, leur maintien en emploi et la progression de leur carrière à travers une approche qui met en lumière leur potentiel pour inspirer la société et ouvrir la voie à une nouvelle génération de femmes handicapées futures leaders.

Activités

Pour répondre à cet objectif, AHADI Foundation a conçu un programme d'actions sous 3 verticales :

- Un programme AHADI Leadership :
 - o le programme de rôles modèles reposant sur la paire-émulation et les parcours de formation personnalisés.
- Un programme AHADI Community :
 - o le programme qui vise à bâtir et renforcer des réseaux de soutien pour les femmes handicapées à travers le monde.
- Un programme AHADI Data :
 - o un programme de recherche et d'analyse qui représente un pilier essentiel du fonds de dotation, révolutionnant la manière dont est compris et mesuré l'impact social des initiatives en faveur des personnes handicapées.

Moyens mis en œuvre

Moyens financiers

Le fonds de dotation mobilise des contributions financières passées avec des organismes privés pour mettre en œuvre ses projets.

Moyens humains

Les actions nécessitent une équipe importante, compétente et impliquée en cours de constitution / consolidation. S'y ajoutent une équipe de bénévoles qui assurent des fonctions supports indispensables ou interviennent ponctuellement à la demande, selon leur compétence.

Partenariats

Deux catégories de partenariat sont identifiables dans la conduite des projets : Les partenaires associatifs/ mutualistes / coopératifs et les partenaires privés.

Faits marquants et événements postérieurs à la clôture

L'exercice est caractérisé par le lancement et le déploiement du programme pilote "Leadership".

Aucun événement postérieur à la clôture n'a été identifié.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires). Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2023-01 du 12 mai modifiant le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : 12 mois

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 1 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 8 ans

- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Notes relatives aux postes de bilan

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS							
INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers							
Autres imm. Corp. Matériel de transport							
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique			1 784			1 784	
Autres imm. Corp. Mobilier							
Autres imm. Corp. Divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total			1 784			1 784	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières			189			189	
Sous-total			189			189	
Total			1 973			1 973	

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS					
Réévaluations					
Acquisitions		1 784		189	1 973
Apports					
Créations					
Virements de l'actif circulant					
Virements de poste à poste					
Sous-total		1 784		189	1 973
VENTILATION DES DIMINUTIONS					
Virements de poste à poste					
Cessions					
Mises hors service					
Scissions					
Virements vers l'actif circulant					
Sous-total					

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers				
Autres imm. Corp. Matériel de transport				
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique			129	129
Autres imm. Corp. Mobilier				
Autres imm. Corp. Divers				
Sous-total			129	129
Total			129	129

Notes relatives aux postes du bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	189	189	
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1) (2)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>	189	189	
ACTIF CIRCULANT	151 866	151 866	
<i>Créances bénéficiaires et comptes rattachés</i>			
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			
<i>Personnel et comptes rattachés</i>			
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>			
État et autres collectivités publiques			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
<i>TVA</i>			
<i>Autres impôts et taxes versements</i>			
<i>Divers</i>			
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs</i>			
<i>Débiteurs divers</i>	150 000	150 000	
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 866	1 866	
Total	152 055	152 055	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice :-

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice :-

Notes relatives aux postes du bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise			1 000		1 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette (sous total)			1 000		1 000
Fonds propres consommables			39 800	36 788	3 012
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total			40 800	36 788	4 012

Le fonds de dotation AHADI Fondation s'est vu allouer à la constitution, une dotation de 15.000 euros dont une quote-part d'un montant 1.000€ à caractère non consommable. Sur décision du Conseil d'Administration, cette dotation augmentée des dons et libéralités reçues, sera transférée en ressources au compte de résultat à hauteur du montant des frais de fonctionnement du fonds et des missions sociales telles que prévues au budget prévisionnel.

Etat des avantages et des ressources en provenance de l'étranger :

Pays	Personnalité juridique	Nature de l'avantage	Montant
Sénégal	Entreprise	Don	5.000 €
Etats Unis	Particulier	Don	10.000 €

Notes relatives aux postes du bilan

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	ExericeN-1
RESSOURCES	179 883	
Dons en nature		
Prestations en nature	20 106	
Bénévolat	159 777	
Total	179 883	
EMPLOIS	- 179 883	
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations	- 20 106	
Personnel bénévole	- 159 777	
Total	- 179 883	

Le bénévolat est estimé à 159 777 € et 3 465 heures travaillées au titre de l'exercice.

Règles appliquées : l'analyse du bénévolat développée par le fonds de dotation s'est appuyé sur des travaux engagés par le mouvement associatif et d'autres structures.
La référence de base pour la valorisation est le SMIC horaire chargé arrondi pour 2024 à 11,88 euros.
Tous les ans la valorisation s'adaptera à l'augmentation du SMIC s'il y a lieu.

Il a été retenu 2 niveaux de qualification du temps bénévoles :

- Qualifié
- Non qualifié

La référence de base pour la valorisation est le SMIC horaire chargé arrondi pour 2024 à 11,88 euros. La valorisation retenue est la suivante :

Qualifié	4 fois le SMIC	47,52 euros
Non qualifié	1 fois le SMIC	11,88 euros

Synthèse valorisation

Rubriques	Heures	Taux horaire	Total
Qualifié	3 328	47,52	158 149
Non qualifié	137	11,88	1 628
Total	3 465		159 777

Dans le cadre d'une convention mécénat, FCINQ a réalisé le site internet du fonds de dotation. Cette prestation est estimée à 20 106 €.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES				
<i>Emprunts obligataires convertibles(1) (2)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires(1) (2)</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit(1) (2)</i>				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers(1) (2) (3)</i>				
AUTRES DETTES	191 290	191 290		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>26 168</i>	<i>26 168</i>		
<i>Dettes sur legs ou donations</i>				
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	<i>2 197</i>	<i>2 197</i>		
<i>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</i>	<i>1 369</i>	<i>1 369</i>		
État et autres collectivités publiques	68	68		
<i>Impôt sur les sociétés</i>				
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>				
<i>Obligations cautionnées</i>				
<i>Autres impôts, taxes et assimilés</i>	<i>68</i>	<i>68</i>		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs(3)</i>				
<i>Autres dettes</i>	<i>11 488</i>	<i>11 488</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	<i>150 000</i>	<i>150 000</i>		
Total	191 290	191 290		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice : -

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice : -

(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : -

Notes relatives aux postes du bilan

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenues	10 089		10 089	
Charges à payer - Divers	156		156	
Total	10 245		10 245	

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	1 866			
Total	1 866			

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	150 000			
Total	150 000			

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Engagements donnés au 31 décembre 2024	0
TOTAL	0
Engagements reçus	Montant
Engagements reçus au 31 décembre 2024	0
TOTAL	0

Autres informations

Rémunération des organes de direction

Au titre de l'exercice, les membres du Conseil d'Administration du Fonds de dotation AHADI FOUNDATION n'ont pas perçu de rémunération, ni n'ont bénéficié d'avantages en nature.